



POUR L'ÉLECTION PROVINCIALE DE 2026

À l'approche des élections provinciales, le Conseil québécois LGBT et ses membres interpellent les partis politiques : nos droits, notre sécurité et notre dignité exigent des engagements clairs.

La haine gagne du terrain. Les réalités LGBTQ+ sont instrumentalisées. Des droits que nous pensions acquis sont à nouveau remis en question. Et partout au Québec, les organismes LGBTQ+ font face à des besoins croissants sans avoir les ressources nécessaires pour y répondre.

Face à ces reculs, le statu quo n'est pas une option. Le prochain gouvernement devra agir.

Nous portons donc 10 revendications prioritaires, ancrées dans les réalités du terrain et portées par nos plus de 85 organismes membres, afin de protéger nos droits et d'améliorer concrètement les conditions de vie des personnes LGBTQ+ partout au Québec.

Dix engagements sur lesquels nous attendons des réponses. Et surtout, des actions.

METTRE FIN À LA PRÉCARITÉ FINANCIÈRE DES ORGANISMES LGBTQ+

1 – Assurer un financement stable et reconnaître l'expertise des organismes LGBTQ+

Assurer un financement stable, adéquat et adapté aux réalités des organismes LGBTQ+, notamment ceux situés en région, émergents, œuvrant en défense des droits ou desservant des populations spécifiques, tout en reconnaissant et en mobilisant leur expertise dans l'élaboration des politiques publiques et la formation des fonctionnaires.

PROTÉGER LES DROITS, LA DIGNITÉ ET LA SÉCURITÉ DES COMMUNAUTÉS LGBTQ+

2 – Reconnaître la pluriparentalité et la diversité des familles

Reconnaître légalement et administrativement la pluriparentalité, comme c'est déjà le cas ailleurs au Canada, adapter les services publics et les pratiques juridiques à la diversité des réalités familiales et sensibiliser les personnes œuvrant au sein du système judiciaire aux réalités et aux droits des parents trans et non binaires.

3 – Lutter contre le profilage et protéger les droits en milieu carcéral

Reconnaître et lutter contre le profilage social et racial, soutenir des interventions communautaires non armées et garantir, en milieu carcéral, des conditions de détention qui respectent les droits, la dignité et l'identité de genre des personnes trans et non binaires.

4 – Agir contre la haine et la violence numérique

Reconnaître et combattre activement la montée de la haine en ligne et de la violence numérique envers les personnes LGBTQ+ par l'adoption d'une stratégie assortie de mesures concrètes, financées et élaborées avec les organismes concernés.

GARANTIR DES SERVICES ACCESSIBLES ET ADAPTÉS

5 – Prévenir et lutter contre l'itinérance

Mettre en place des mesures spécifiques pour prévenir et réduire l'itinérance chez les personnes LGBTQ+, notamment chez les jeunes, les personnes trans et non binaires, et garantir l'accès à des ressources d'hébergement et à des logements sécuritaires, inclusifs et adaptés à leurs réalités. Le gouvernement du Québec doit notamment soutenir la formation du personnel des ressources existantes et assurer un financement adéquat et pérenne des services spécialisés d'hébergement, d'accompagnement et de soutien au logement.

6 – Garantir l'accès aux services, peu importe le statut migratoire

Garantir aux personnes LGBTQ+ migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile un accès gratuit et sans discrimination aux soins de santé et aux services sociaux, adaptés à leurs réalités et ce, indépendamment de leur statut migratoire.

7– Garantir des soins de santé et des services sociaux inclusifs

Garantir, partout au Québec, un accès universel, équitable et inclusif aux soins de santé et aux services sociaux qui répondent aux réalités des personnes LGBTQ+, notamment celles des personnes âgées, des jeunes, des personnes trans et non binaires et des personnes en situation d'itinérance. Cet accès doit inclure les soins d'affirmation de genre et les services en santé mentale, offerts par du personnel adéquatement formé, ainsi qu'une couverture adéquate des soins, des médicaments et des services nécessaires aux communautés LGBTQ+.

8– Améliorer l'accès aux chirurgies d'affirmation de genre

Augmenter durablement le financement public des chirurgies d'affirmation de genre et réviser l'article 22 t) du Règlement d'application de la Loi sur l'assurance maladie afin de lever les obstacles réglementaires à leur couverture par la RAMQ.

9– Garantir des services adaptés aux personnes LGBTQ+ victimes de violence

Garantir, partout au Québec, l'accès à des services de prévention, de soutien et d'hébergement inclusifs, sécuritaires et adaptés aux personnes LGBTQ+ victimes de violences sexuelles et de violences dans les relations intimes et amoureuses, en collaboration avec les organismes LGBTQ+.

FAVORISER DES MILIEUX DE VIE INCLUSIFS

10– Garantir une éducation inclusive des réalités LGBTQ+

Garantir une éducation à la sexualité complète, rigoureuse et inclusive, intégrer les réalités LGBTQ+ au curriculum scolaire et assurer une formation adéquate du personnel scolaire afin de prévenir les discriminations et de répondre à la montée de la haine.

11 – Favoriser des milieux de travail inclusifs

Favoriser l'accès équitable à l'emploi pour les personnes LGBTQ+, soutenir les milieux de travail et les syndicats dans l'adoption de pratiques inclusives et renforcer l'employabilité des personnes LGBTQ+ les plus marginalisées ou vivant en région.